

AMUNDI ACTIONS EURO RESPONSABLE EQUILIBRE - P

REPORTING

Communication
Publicitaire

28/02/2026

DIVERSIFIÉ ■

Données clés (Source : Amundi)

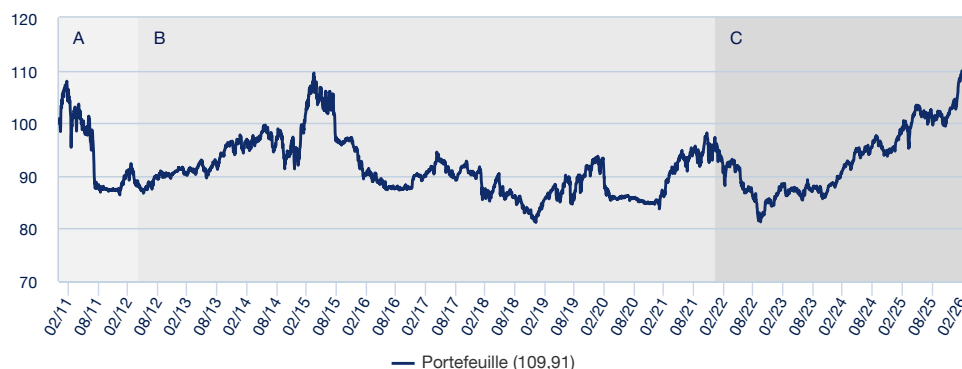
Valeur Liquidative (VL) : **128,00 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **27/02/2026**
Actif géré : **199,06 (millions EUR)**
Code ISIN : **FR0010251736**
Indice de référence : **Aucun**
Date de création de la classe : **01/12/2005**

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du fonds, sur un horizon de placement de cinq ans, est la recherche de performance en s'exposant aux actions européennes liées aux produits et technologies respectueux de l'environnement, tout en gardant un profil équilibré d'expositions aux actions et aux actifs peu risqués. Le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds intègre des critères ESG (sociaux, environnementaux et de gouvernance d'entreprise). A titre indicatif, l'allocation d'actif cible est de 90% d'actions européennes et 10% en produits dérivés et produits monétaires. En tenant compte de la couverture, l'exposition nette cible est de 40% en actions et 60% en équivalent monétaires. Le fonds a été créé le 1er Décembre 2005 et a fait l'objet de changement de stratégie pour devenir Amundi Europe Ecologie Equilibre en 2022. Les performances antérieures au 10 janvier 2022 ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, l'OPCVM bénéficiait d'une protection à hauteur de 85% de la valeur liquidative de référence
B : Durant cette période, l'OPCVM bénéficiait d'une protection à hauteur de 90% de la valeur liquidative de référence et d'un cliquet
C : Depuis cette date, l'OPCVM ne bénéficie plus d'une protection et poursuit une exposition nette cible de 40% en actions et 60% en équivalent monétaires. »

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
Depuis le	30/01/2026	28/11/2025	28/02/2025	28/02/2023	26/02/2021	31/12/2010
Portefeuille	4,84%	8,50%	11,02%	24,36%	27,78%	9,91%

Investir implique un risque de perte en capital

* Jusqu'au 31/12/2011, l'OPCVM bénéficiait d'une protection à hauteur de 85% de la valeur liquidative de référence.
Du 31/12/2011 au 10/01/2022, l'OPCVM bénéficiait d'une protection à hauteur de 90% de la valeur liquidative de référence et d'un cliquet.
Depuis le 10/01/2022, l'OPCVM ne bénéficie plus d'aucune garantie ni de cliquet.

Le fonds présente un risque de perte en capital (voir le détail des Risques dans le DICI et le prospectus).

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (†) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



⚡ Risque le plus faible Risque le plus élevé ⚡

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DICI). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ACTIONS EURO RESPONSABLE EQUILIBRE.

DIVERSIFIÉ ■

Rencontrez l'équipe

**Jean-baptiste Cransac**Responsable de la stratégie actions
protégées**Vincent Jordan**

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Les marchés actions ont prolongé leur hausse en février, malgré la dégradation du contexte géopolitique, faisant la part belle aux marchés européen et japonais, portés par les valeurs défensives ou corrélées aux matières premières, au détriment du marché américain dont les valeurs technologiques ont continué à corriger. Ainsi, le S&P 500 a reculé de -0,9% tandis que le STOXX Europe 600 a gagné +3,7%, porté par les marchés français et hors zone Euro (Royaume-Uni, Norvège, Suisse, Suède). Le Nikkei quant à lui a bondi de 10,4 % engrangeant les bénéfices de résultats économiques positifs et d'une rotation des flux actions hors Etats-Unis.

Dans ce contexte, la composante actions du portefeuille a bénéficié de son positionnement diversifié, et en particulier de ses composantes défensives et industrielles: AstraZeneca a contribué positivement grâce à des prévisions de profit bien orientées, de même que Schneider Electric grâce ses résultats au-dessus des attentes, ou encore STMicro, Kingspan et Infineon, bien positionnés dans l'accompagnement de l'infrastructure IA (data centers, puces électroniques ... etc) et bénéficiant de belles perspectives de croissance. A l'inverse, DSM-Firmenich, Kerry Group et Capgemini ont contribué négativement, sur fond de résultats décevants et de menace de l'IA.

En complément de notre gestion active des actions, nous continuons de gérer activement notre couverture sur l'indice Euro Stoxx 50 qui vise à réduire la volatilité globale de notre portefeuille et d'atténuer les pertes en cas de baisse des marchés.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	7,51%	5,63%	7,01%	6,71%
Ratio de sharpe	1,19	0,79	0,46	0,19

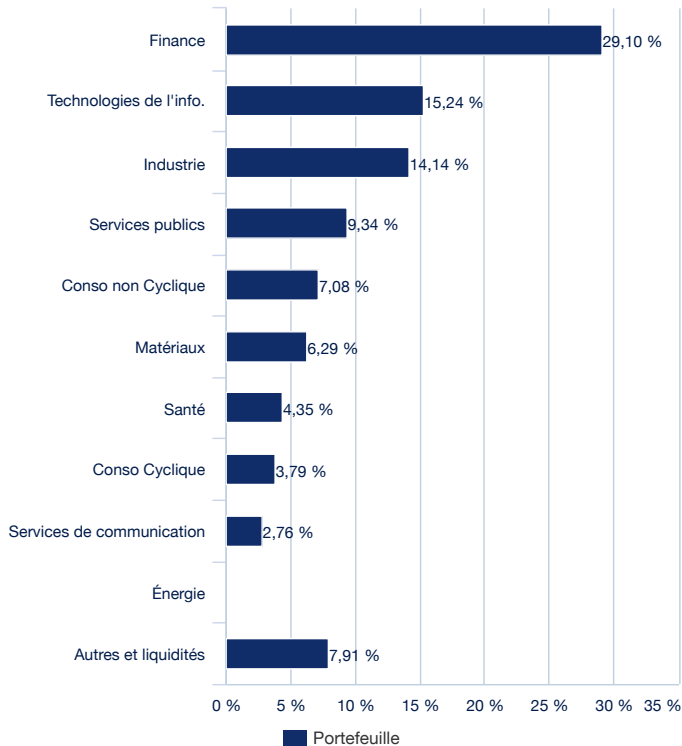
* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne.
Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-25,91%
Délai de recouvrement (jours)	2 611
Moins bon mois	08/2011
Moins bonne performance	-8,16%
Meilleur mois	02/2015
Meilleure performance	5,99%

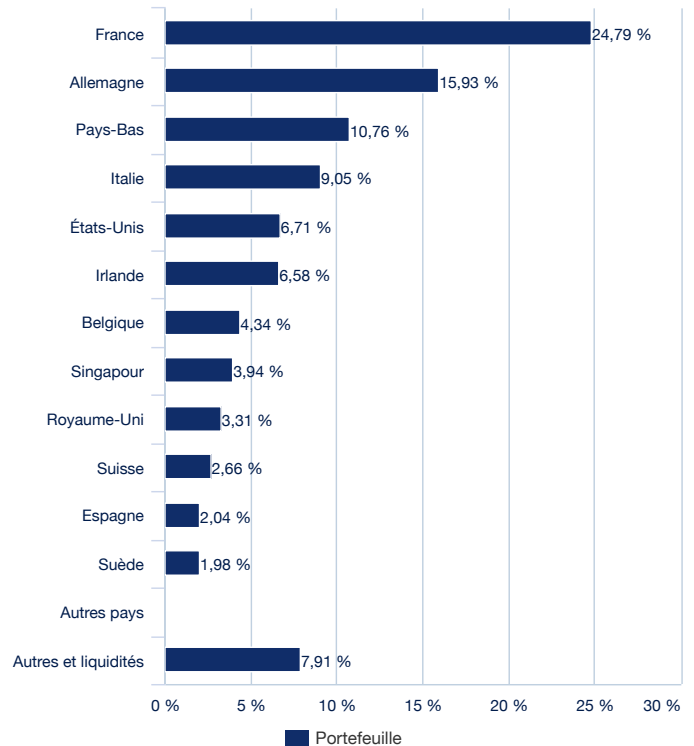
Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

DIVERSIFIÉ ■

Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille

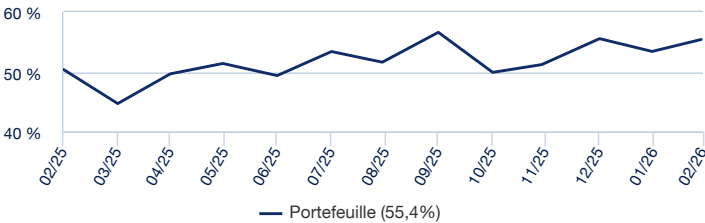
33

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
ASML HOLDING NV	6,80%
E ON SE	5,16%
ALLIANZ SE	5,11%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	5,07%
BNP PARIBAS SA	4,92%
INTESA SANPAOLO SPA	4,88%
DANONE SA	4,38%
KBC GROUP NV	4,34%
TERNA - RETE ELETTRIC NAZIONAL	4,18%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	3,95%
Total	48,79%

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Evolution de l'exposition actions



DIVERSIFIÉ ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Société de gestion déléguée	Amundi Ireland Limited
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	01/12/2005
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0010251736
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:00
Frais d'entrée (maximum)	2,50%
Frais de gestion directs annuels maximum	1,50% -
Frais de gestion indirects annuels maximum	-
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,33%
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Historique de l'indice de référence	01/12/2005 : Aucun

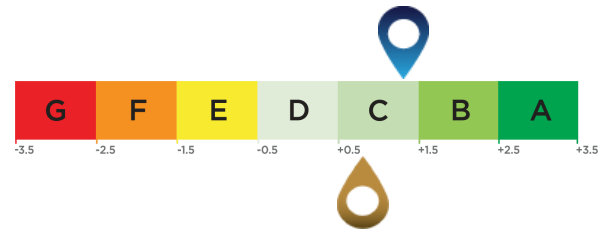
Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

DIVERSIFIÉ ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG: MSCI EUROPE



Score du portefeuille d'investissement: 1,28

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,78

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.